

28 janvier 2021

Mesdames et messieurs
les membres du conseil
communautaire

Saint-Chef, le 21 janvier 2021

CONVOCATION

Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le

Jeudi 28 janvier, à 18h,
Salle de l'amitié à Morestel et/ou en visioconférence

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2020

Environnement – Transition écologique – Cycles de l'eau

1. Adhésion à l'Association pour une Gestion Durable de l'Energie (AGEDEN) et déploiement du Service Public Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) - Convention d'objectifs 2021 avec l'AGEDEN
2. Adhésion à l'association Territoire d'Energie de l'Isère (TE38)
3. Compétence mobilité
4. Procédure de déclaration d'intérêt général dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 15/12/2020 jusqu'au 31/12/2020

Ingénierie et développement territorial

5. Cession de terrain à Madame et Monsieur Falcone – Pôle Galilée – Commune de Morestel
6. Modification de la délibération n°71/2020 - acquisition de 6 656 m² appartenant à madame et monsieur Reveillard- Commune des Avenières Veyrins-Thuellin
7. Signature d'un avenant à la convention de participation au Fonds Région Unie (FRU)
8. Versement d'acompte à la subvention pour l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Tourisme

Ressources

9. Election des membres de la commission transversale dans le cadre de la mise en place du nouveau processus décisionnel
10. Délégations du conseil communautaire au bureau et au président
11. Avenant au marché de transports collectifs des élèves des écoles du territoire

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 15/12/2020 jusqu'au 31/12/2020

- Point Agenda

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, le port du masque sera obligatoire ainsi que l'application des gestes barrières.

Je vous prie de bien vouloir vous munir de votre propre stylo.

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie de recevoir, mesdames, messieurs, les membres du conseil communautaire, l'expression de mes sincères salutations.

Le président
Jean-Yves Brenier

